

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 10 octobre 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 OCTOBRE 2022

Point d'étape sur la relocalisation et l'extension du Cinématographe : ouverture prévisionnelle en 2025

Le Cinématographe est un lieu emblématique et reconnu à l'échelle locale mais aussi nationale tant par la qualité de sa programmation que la défense du cinéma indépendant, son engagement en faveur du cinéma de patrimoine et son savoir-faire en matière d'éducation à l'image. L'établissement, à la fréquentation de plus en plus importante, va être relocalisé dans un immeuble neuf situé allée des Tanneurs, le long du cours des Cinquante-Otages dans le cadre du projet immobilier « Synopsis » porté par l'opérateur privé Six Ares et en lien avec Nantes Métropole Habitat. Ce choix s'explique par des locaux aujourd'hui trop étroits et inadaptés à l'accueil des publics, en particulier pour les Personnes à Mobilité Réduite. Cette relocalisation permettra aussi une extension des locaux avec, à terme, trois salles de 47, 77 et 146 places. La Ville de Nantes soutient ce projet qui renforcera l'offre cinématographique pour les Nantaises et les Nantais. Au prochain Conseil municipal du 14 octobre 2022, elle va soumettre au vote des élus l'autorisation de lancement d'une consultation et d'une procédure pour la réalisation des travaux.

Des futurs locaux pour un accueil optimisé

Le Cinématographe accueille chaque année environ 70 000 spectateurs, ce qui conduit à une jauge public saturée ; avec son déménagement et un passage à trois écrans, le nombre et la durée de diffusion des films seront augmentés, plus en prise avec l'actualité ; cela permettra également de développer un travail en direction des publics dans toute leur diversité, avec un espace d'éducation à l'image combiné à un espace ressources accueillant des ateliers d'éducation à l'image à destination du jeune public.

Afin de maintenir cette offre si singulière proposée à tous les amoureux du cinéma, et même la développer et l'enrichir, en proximité des transports en commun, il est donc proposé de relocaliser le lieu culturel au sein du programme « Synopsis » proposé par l'opérateur Six Ares au 7 allée des Tanneurs. Ce programme, qui comprend des logements, accueillera le Cinématographe sur un espace de plus de 1 300m² répartis sur 4 niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages) avec :

- un hall d'accueil ouvert et convivial ;
- 3 salles et cabines de projection ;
- un espace pédagogique et d'éducation à l'image ;
- un espace ressources ;
- une zone d'exposition ;
- des locaux de stockage, archives, sanitaires ;
- un espace administratif avec 8 bureaux, une salle de réunion, un espace reprographie.

L'accessibilité, une priorité

L'aménagement du futur Cinématographe fait l'objet d'un travail approfondi sur le confort d'usage en accessibilité. En lien avec la Ville de Nantes, l'équipe s'est rapprochée des associations représentatives d'usagers en situation de handicap. Emplacements PMR, robinetterie des sanitaires, matériaux des sols, boucles magnétiques... l'aménagement prévoit également un espace « retour au calme » où pourront être accueillies des personnes autistes.

Travaux et budget

Un programme et une enveloppe financière ont été approuvés par le Conseil municipal du 2 avril 2021 pour l'aménagement du futur espace dans l'objectif d'une mise à disposition à l'association « Le Cinématographe Ciné Nantes Loire-Atlantique ». La Ville de Nantes prendra en charge les travaux d'aménagements intérieurs suivants :

- doublage, isolation, cloisons ;
- revêtements muraux et acoustiques ;
- plafonds et faux plafonds ;
- revêtement des sols ;
- scène de la grande salle ;
- menuiseries intérieures ;
- escalier intérieur et escalier cabine ;
- ascenseur, serrurerie.



Elle prendra également en charge les travaux techniques de chauffage, ventilation, climatisation, plomberie et équipements sanitaires et électricité. Une attention particulière est portée à la qualité environnementale du bâtiment avec une enveloppe de 80 000€ dédiée à l'utilisation de matériaux biosourcés d'isolation.

De son côté, le Cinématographe prendra en charge l'installation des équipements suivants : écrans, rideaux motorisés, projecteurs, sonorisation, fauteuils dans les salles de projection ou encore postes informatiques.

La maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagements du Cinématographe a été confiée à l'agence Barré Lambot Architectes. En juillet 2022, le projet a été validé avec un coût total prévisionnel qui s'élève à **3,2M€ TTC, dont 2,5M€ TTC affectés aux travaux.**

La Ville de Nantes renouvelle son soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle à l'école

La Ville de Nantes souhaite garantir un égal accès à l'art et à la culture, dans sa diversité, aux enfants nantais. C'est pour cela que les écoles publiques nantaises bénéficient d'une gratuité d'accès à l'ensemble des équipements culturels municipaux et métropolitains. La Ville de Nantes est aussi attachée à développer la pratique artistique à l'école, avec plusieurs projets portés par des acteurs associatifs.

Après le lancement d'un appel à propositions mené par la Ville de Nantes avec les Services Départementaux de l'Éducation Nationale Loire Atlantique (DSDEN) et la DRAC des Pays de la Loire, **18 nouveaux projets sont retenus pour l'année scolaire 2022-2023 et ils concerneront 72 classes.** Parmi eux, Les Majorettes D'Azay-Le-Rideau (réalisation d'une pièce théâtre-documentaire), Fotosonor (pour raconter la vie des grues à Nantes), Compagnie Ekhoos (un reportage radio sur les coulisses d'un spectacle vivant) ou encore avec Allogène (ateliers mêlant danse et cinéma). **Ces propositions sont soutenues par la Ville de Nantes avec le soutien de la DRAC des Pays de la Loire à hauteur de 113 240€.**